

Lignes directrices pour la sélection de projets – FAQ

Contexte

Dans le cadre de notre engagement à l'égard de la durabilité, GHD a élaboré des **Lignes directrices pour la sélection de projets et des Lignes directrices pour la sélection de projets – combustibles fossiles**. Ces documents ont été approuvés par notre Conseil d'administration (CA) et s'inscrivent dans notre stratégie, notre objectif et notre vision. Les lignes directrices tiennent aussi compte des facteurs externes, notamment les parties prenantes des services financiers (c.-à-d. nos bailleurs de fonds et nos assureurs) qui considèrent les projets de combustibles fossiles comme un risque commercial croissant.

GHD continuera-t-elle à travailler sur des projets de combustibles fossiles?

Nous reconnaissons que les combustibles fossiles ont encore un rôle à jouer dans la transition énergétique mondiale. GHD n'a pas encore adopté de position ferme au sujet des combustibles fossiles.

Comme indiqué dans nos lignes directrices, nous chercherons à éviter les projets liés à de nouvelles mines de charbon thermique, à l'agrandissement de mines de charbon thermique existantes (excepté si c'est à l'appui de solutions d'énergie à faibles émissions de carbone), à de nouvelles centrales électriques alimentées au charbon ou au pétrole, à l'agrandissement de centrales électriques alimentées au charbon ou au pétrole existantes et à l'exploration ou la production pétrolière (nouveaux projets). Pour plus de détails, veuillez vous référer à la page Lignes directrices pour la sélection de projets – combustibles fossiles : <https://www.ghd.com/fr-ca/about-us/project-selection-guidelines.aspx>

Pourquoi GHD a-t-elle exclu certains types de projets?

Les lignes directrices s'appuient sur de nombreuses références, dont la feuille de route en carboneutralité pour le secteur énergétique mondial de l'Agence internationale de l'énergie. Nous avons exclu certains types de projets parce qu'ils n'appuient pas la transition énergétique, vont à l'encontre de nos **engagements** en durabilité et ESG, ou pourraient représenter un risque commercial important.

GHD continuera-t-elle à travailler sur des projets de gaz naturel? Pourquoi?

Nos lignes directrices reconnaissent que le gaz est un élément essentiel du bouquet énergétique pendant que le monde effectue la transition vers des sources d'énergie renouvelable. C'est pourquoi nous continuerons à travailler sur des projets gaziers à court et à moyen terme.

Est-ce que nous tournons le dos à certains de nos clients en faisant cela?

Non. Les lignes directrices s'appliquent à des projets précis, et non à des clients. Elles n'affectent pas notre engagement envers nos clients ni notre capacité à les appuyer lors de projets conformes à nos lignes directrices. Nous voulons aider les clients de tous les secteurs à améliorer leur rendement environnemental et social, ainsi que soutenir une économie et une société plus durables.

Si de nouvelles mines de charbon doivent être construites de toute façon, ne devrions-nous pas plutôt participer au projet pour nous assurer qu'il soit réalisé de la manière la plus durable possible?

Nous avons envisagé cette perspective lors de l'élaboration de nos *Lignes directrices pour la sélection de projets*, mais nous avons conclu que certains types de projets ne sont tout simplement pas conformes à nos obligations de durabilité et pourraient présenter un risque commercial important.

À quels pays ces lignes directrices s'appliquent-elles? Qu'en est-il des pays en développement?

Nos *Lignes directrices pour la sélection de projets* s'appliquent à l'échelle mondiale, et nous ne faisons pas d'exception pour les pays en développement. Dans ces pays, comme partout ailleurs dans le monde où nous exerçons nos activités, notre vision est d'assurer la durabilité de l'eau, de l'énergie et de l'urbanisation pour les générations à venir.

Quand ces lignes directrices entreront-elles en vigueur?

Elles sont déjà en vigueur. En février 2023, les *Lignes directrices pour la sélection de projets* seront intégrées aux divers outils et processus de GHD afin d'évaluer quels projets nous chercherons à obtenir.

GHD prévoit-elle réviser et mettre à jour ces lignes directrices?

Le CA a décidé de revoir les lignes directrices chaque année afin d'assurer qu'elles demeurent conformes à notre stratégie d'affaires, à nos engagements en durabilité et à nos connaissances techniques.

Comment les *Lignes directrices pour la sélection de projets* sont-elles communiquées aux clients?

Les responsables des relations avec les clients informeront les clients de ce changement. Nous demandons également à tous les membres de notre personnel de communiquer ces changements à leurs clients s'ils sont susceptibles d'influencer le type de travail que nous serons disposés à effectuer pour eux dans l'avenir. Veuillez noter que le tout premier **Rapport ESG** de GHD, publié en novembre 2022, contient ces lignes directrices.